



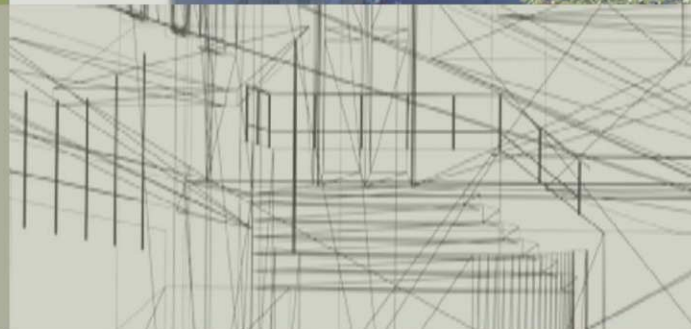
Prix
d'architecture
DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Gros plan sur notre architecture

Des réalisations architecturales à l'honneur !

La Ville de Sherbrooke a lancé un nouveau concours l'automne dernier : les Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke. Des finalistes ont été choisis par le jury parmi les 40 dossiers qui ont été soumis dans l'une ou l'autre des six catégories. Ce cahier spécial vous dresse un portrait de chacun des 17 projets finalistes.

Bonne lecture !



Tout sur les projets finalistes
aux pages 4, 5 et 8



La Tribune

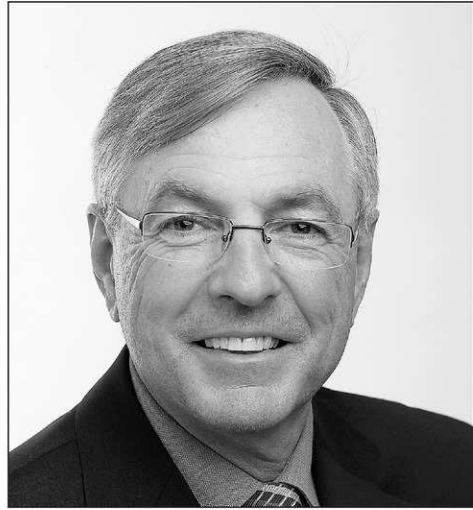
La Nouvelle



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

Ville de
Sherbrooke





Ce qui donne son âme à une ville et la distingue des autres, c'est son architecture. Fortement liée à l'identité, elle met en relief les particularités d'une communauté. Dans cette perspective, le conseil municipal a instauré les Prix d'architecture, afin de souligner la qualité des réalisations architecturales et aussi de faire connaître les bijoux de notre ville.

Chaque année, les propriétaires de résidences privées, les gestionnaires d'organismes publics et d'institutions dépensent des millions de dollars pour réaliser des travaux de construction ou de rénovation de leurs bâtiments sur le territoire de la ville de Sherbrooke. À titre d'exemple, entre 2002 et 2006, 13 032 permis et certificats de construction ont été émis par le Service de la planification et du développement urbain, ce qui représente des investissements frôlant

le milliard de dollars. Ce nouveau concours permet enfin aux citoyens et aux citoyennes de prendre conscience de la beauté architecturale de notre ville. Avec les années, nous aurons mis en lumière plusieurs réalisations architecturales qui, malgré leur qualité, passent souvent inaperçues. Dans ce cahier spécial, vous verrez que les membres du jury, fort qualifiés en la matière, ont retenu des projets dignes de développer un sentiment de fierté parmi la population sherbrookoise.

Je remercie chaleureusement nos partenaires, soit la Conférence régionale des élus de l'Estrie, *La Tribune*, *La Nouvelle* et Radio-Canada Estrie, qui ont permis de concrétiser la première édition de ce concours. Je transmets de plus mes félicitations aux 40 participants qui ont soumis leur projet. Je remercie également les membres du jury qui ont eu la lourde tâche de déterminer les projets finalistes présentés dans ce cahier, et les lauréats dont les noms seront connus lors de la remise des prix, le 6 février prochain.

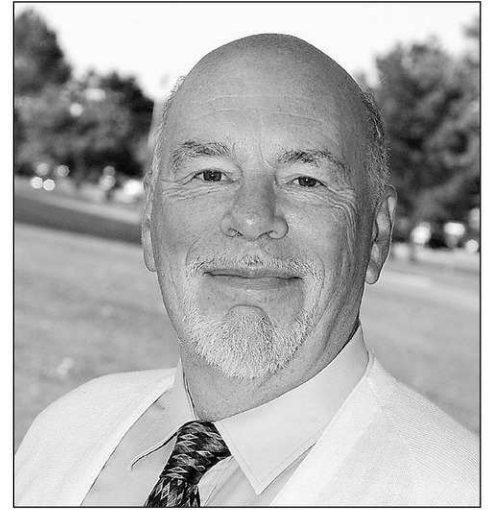
Le maire,
Jean Perrault

Quiconque s'intéresse au passé de Sherbrooke ne peut qu'être émerveillé par la richesse, la diversité et la présence du patrimoine bâti de la ville. Depuis 2002, la ville a pris une nouvelle ampleur et le patrimoine futur, celui du 21^e siècle, se construit sous nos yeux. Il était donc opportun de valoriser la qualité de l'architecture en proposant une vision unique, intégrant le passé et le présent. Les Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke, dont la première édition se déroule en 2008-2009, répondent à ce souhait.

En invitant les propriétaires d'édifices des six arrondissements à participer au concours en faisant part de leurs réalisations, la Ville entend stimuler dans la population le goût de protéger et de mettre en valeur l'héritage de deux siècles, mais aussi de concevoir et de construire de nouveaux bâtiments au design de qualité, s'insérant harmonieusement dans leur environnement.

Les propriétaires, les concepteurs et les réalisateurs trouveront ainsi un argument supplémentaire pour inventer un style du bâti sherbrookoise, s'insérant dans notre magnifique paysage urbain. Ainsi, la propriété individuelle, qui est parfois source d'incohérences, pourra mieux tenir compte des valeurs communes, patrimoniales ou modernes, à l'échelle du voisinage, du quartier, de la ville entière.

C'est donc avec beaucoup de fierté que j'ai accepté la tâche que m'ont confiée la Ville de Sherbrooke et son maire Jean Perrault d'être le porte-parole de la Ville pour ce concours et de présider le jury qui devra juger les réalisations proposées.



Le président du jury et porte-parole des Prix d'architecture,
Jean-Pierre Kesteman

Des mots de nos partenaires

La Conférence régionale des élus de l'Estrie est heureuse de s'associer à cette première édition des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke.

La sensibilisation des citoyens et citoyennes à l'aspect structural lors de la conception et de la restauration des bâtiments répond à un besoin pour la capitale de l'Estrie.

La reconduction de ce concours aux deux ans contribuera à développer une préoccupation pour l'harmonie architecturale et à préserver les richesses du patrimoine bâti auprès des propriétaires et des spécialistes de la construction. Le sentiment de fierté et l'engouement que développera ce projet innovateur au sein de la population sherbrookoise seront des plus palpables. Et qui sait, cette initiative pourrait inspirer d'autres municipalités.

Félicitations aux finalistes!

La Conférence régionale des élus de l'Estrie

Le quotidien *La Tribune* est fier de participer, à titre de partenaire, à la première édition des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke et se réjouit de cette initiative qui souligne le talent et la vision des bâtisseurs de chez nous.

Victor Hugo disait : « La conscience est l'architecte de nos songes. » Pour le paraphraser, on pourrait dire que l'architecture est la conscience de nos rêves. Car l'architecture nous permet de prendre conscience de nos rêves et de les incarner. Elle nous les rappelle à chaque regard.

Quoi de plus important pour une ville comme Sherbrooke que d'incarner ses rêves! Nous rêvons d'innovation. Nous rêvons d'environnement. Nous rêvons de respect de la nature et du patrimoine. Nous rêvons de notre passé, de notre présent et de notre futur. Ces rêves sont légitimes et porteurs.

Nous incarnons nos rêves du passé, du présent et du futur dans ce que nous préservons et dans ce que nous bâtissons. Un prix d'architecture est une façon de

reconnaître ceux et celles qui l'ont fait pour nous, en construisant le passé et en marquant le présent.

Les défaitistes disent souvent que les rêves coûtent cher et sont dispendieux. Mais seulement pour ceux qui ne sont pas prêts à y mettre le prix! Ceux qui construisent et érigent ce que leur imagination leur a inspiré ne sont pas des rêveurs; ce sont des visionnaires qui passeront à l'histoire.

Sherbrooke a une vision de réconciliation. Celle du passé avec l'avenir, de l'innovation avec le patrimoine, de l'environnement avec la prospérité, de l'éclat avec la maturité, de la jeunesse avec l'âge d'or. Il faut matérialiser cette vision. Les Prix d'architecture honoreront ceux qui ont réussi à le faire.

Soulignons le regard de ces bâtisseurs, concepteurs, créateurs et maîtres d'œuvre que sont les finalistes. À vous qui façonnez notre ville avec beauté, merci!

Louise Boisvert
Présidente et éditrice de *La Tribune*

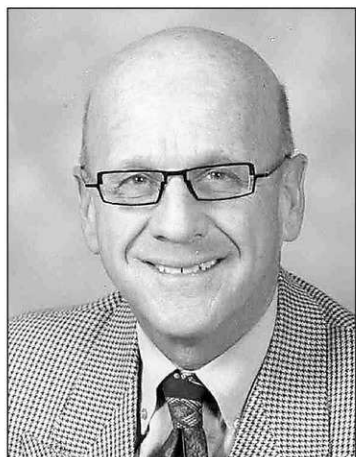
Comme citoyens, on ignore souvent la beauté architecturale présente autour de nous. Ces Prix d'architecture nous permettent non seulement de prendre conscience de cette richesse et d'applaudir ceux et celles qui ont eu la patience de réhabiliter les chefs-d'œuvre du passé, mais aussi de féliciter les personnes novatrices.

Radio-Canada s'associe avec plaisir à cette première édition des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke et félicite tous les finalistes.

Stéphane Laberge
Chef des services français
Radio-Canada Estrie

Comité aviseur

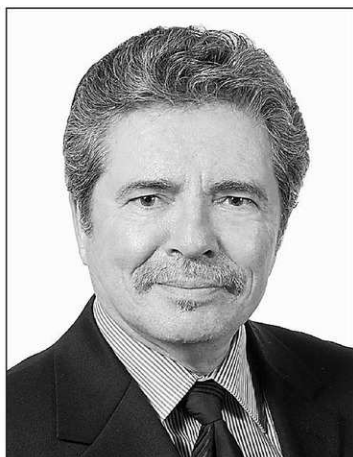
Le comité aviseur a pour but premier de soutenir et de promouvoir l'ensemble des activités de la mise en place de la première édition des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke, en validant les grandes orientations et en nommant le porte-parole de la première édition. Ce comité, présidé par Louida Brochu, est composé des personnes suivantes, soit de deux élus municipaux et de trois membres initiateurs des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke. Il est à noter que le conseiller municipal Serge Paquin fut aussi un initiateur du projet en 2004 alors qu'il était président du comité consultatif d'urbanisme.



Louida Brochu, président du comité consultatif d'urbanisme, président du conseil d'arrondissement de Fleurimont et conseiller municipal



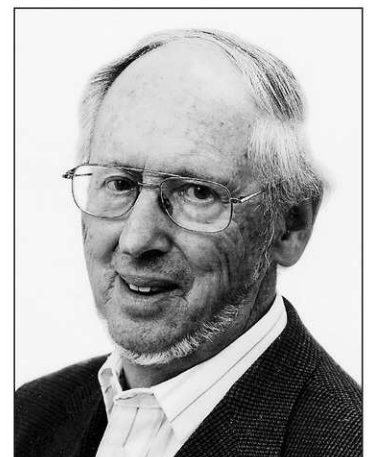
Chantal L'Espérance, présidente du comité de la culture, présidente du conseil d'arrondissement de Jacques-Cartier et conseillère municipale



Jean-Pierre Bertrand, vice-recteur adjoint à l'action stratégique de l'Université de Sherbrooke



Jacques Foisy, président de la Maison du cinéma



Antoine Sirois, professeur émérite de l'Université de Sherbrooke

Organisateurs

Ce nouveau concours, qui a pour but de souligner, aux deux ans, la qualité des réalisations architecturales nouvelles et restaurées à Sherbrooke tout en reconnaissant l'œuvre, le bâtiment et son aménagement, est organisé par le Service de la planification

et du développement urbain (SPDU) et le Service des communications de la Ville de Sherbrooke en collaboration avec leurs partenaires, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, *La Tribune*, *La Nouvelle* et Radio-Canada Estrie.

Projets admissibles

- Seuls les travaux extérieurs de construction ou de rénovation réalisés sur le territoire de Sherbrooke par des propriétaires ou des gestionnaires de bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels sont admissibles.
- Les projets de la Ville et de ses organismes paramunicipaux sont exclus du concours.
- Pour la 1^{re} année, les projets admissibles doivent avoir été entrepris depuis la fusion soit, le 1^{er} janvier 2002, et complétés avant le 31 décembre 2007.
- Les travaux extérieurs doivent avoir fait l'objet d'une demande de permis ou d'un certificat d'autorisation, si nécessaire, et respecter les règlements municipaux.

Critères de sélection

La sélection des finalistes et du lauréat pour chacune des catégories se fait par les membres du jury qui évaluent les mises en candidature soumises et admissibles à partir des critères suivants :

Qualités architecturales et de design

Le projet se distingue par ses qualités architecturales et de design quant à l'impact visuel, la volumétrie, l'ornementation, l'harmonie des formes, des matériaux de revêtement, de la toiture et des ouvertures, etc.

Qualité de l'intégration au site

Le projet s'intègre à l'environnement naturel ou bâti, par son volume, son gabarit et son traitement architectural, sa relation entre les espaces publics et privés, sa facilité d'accès, de circulation, de stationnement, etc. Le respect des principes de développement durable est aussi pris en compte.

Concordance entre la forme et la fonction

Le projet est bien conçu relativement à ses aspects fonctionnels; ceux-ci se reflètent de façon cohérente dans l'architecture et le design extérieurs.

Originalité du projet

Le projet se démarque par son côté inattendu, voire exceptionnel, ou par son contexte particulier de réalisation.

Aménagement extérieur

Le projet comporte des qualités en matière d'aménagement paysager et d'utilisation de l'espace extérieur.

Catégories de prix

Réalisations architecturales nouvelles et marquantes

1. Résidence : tout nouveau bâtiment utilisé principalement pour des fins résidentielles.
2. Institution, commerce et industrie : tout nouveau bâtiment utilisé principalement pour des fins institutionnelles, commerciales ou industrielles.
3. Design urbain et aménagement de site : toute nouvelle construction ou aménagement d'ensemble qui s'harmonise de façon exceptionnelle au milieu environnant.
4. Affichage extérieur (commercial, institutionnel, industriel) : tout nouveau dispositif d'affichage visible à l'extérieur d'un bâtiment.

Démarches de sauvegarde, de rénovation et de restauration architecturale

5. Restauration, insertion et intégration : tout bâtiment qui a été restauré mettant en valeur le patrimoine architectural.
6. Recyclage : tout bâtiment ayant subi un changement important de vocation (ex. : église transformée en restaurant).

Notes

- Les membres du jury ne peuvent pas soumettre leur candidature à un prix.
- Un bâtiment ne peut être primé qu'une seule fois, sauf en ce qui concerne le prix du jury Louis-N.-Audet.
- Le jury se réserve le droit de ne retenir aucun finaliste et de ne pas attribuer de prix dans une des catégories.

Mention spéciale

Enfin, toute réalisation exceptionnelle qui se qualifie ou non dans une des catégories précédentes pourra se voir décerner une mention spéciale, soit le Prix du jury Louis-N.-Audet. Ce Prix du jury Louis-N.-Audet a été mis sur pied dans le but de rendre hommage à un homme qui a marqué l'architecture de Sherbrooke, M. Louis Napoléon Audet, par sa contribution à l'édification de plusieurs églises, hôpitaux, institutions d'enseignement et autres bâtiments pendant plus de 60 ans, soit de 1907 à 1969.

Prix du jury Louis-N.-Audet Architecte (1881-1971)

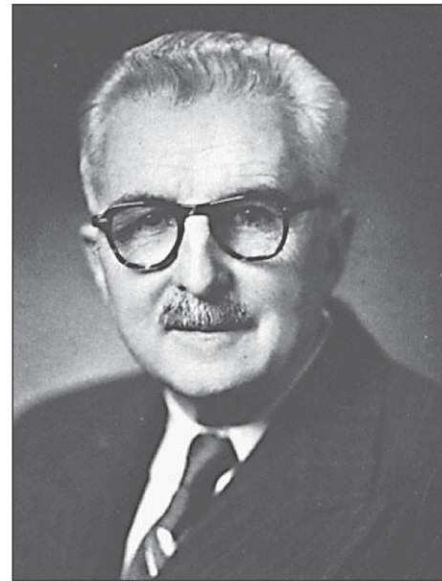


PHOTO: TREMBLAY, GÉRARD.
NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS DE SHERBROOKE,
SHERBROOKE, ÉDITIONS PAULINES, 1966, P. 336

Louis Napoléon Audet est né à Lambton, le 14 août 1881. Il est le fils de Julie Elmina Devault et de Napoléon Audet. Il fait ses études classiques au Séminaire de Lévis et poursuit sa formation en tant qu'élève architecte à Sherbrooke, en 1902, chez l'architecte Joseph B. Verret, puis, de 1903 à 1907, chez l'architecte J.-Wilfrid Grégoire.

Le 12 août 1907, à la cathédrale de Saint-Michel, il épouse Jeannette Gadbois. Le couple aura cinq enfants. Il est admis à l'Association des architectes du Québec en 1907. Il exerce d'abord à Montréal, puis à Sherbrooke où il déménage en 1916. Plus tard, il formera une association avec Denis Tremblay et son fils Jean-Paul.

Sa carrière prestigieuse s'étend sur plus de 60 ans. Il devient « agrégé » de l'Institut royal d'architecture du Canada en 1937, président de l'Association des architectes de la Province de Québec en 1948, vice-président de l'Institut royal d'architecture en 1952. Il reçoit la médaille du mérite de l'Association provinciale en 1951 et plusieurs honneurs religieux. En 1987, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke attribue son nom à une rue.

Comme architecte, il s'intègre dans une tradition, mais il demeure ouvert à la modernité. Il s'inspire ainsi des œuvres du passé comme de celles de ses contemporains. On doit à Louis Napoléon Audet des œuvres remarquables, telles que la cathédrale de Saint-Michel, l'archevêché de Sherbrooke, la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, les cathédrales de Moncton, de Salaberry-de-Valleyfield, de Bathurst au Nouveau-Brunswick et de Saint-Paul en Alberta, qu'il a conçues avec ses associés. Avec ces derniers, il est aussi l'architecte de plus de 50 églises, d'hôpitaux, dont l'Hôtel-Dieu, et d'institutions d'enseignement dont le Mont-Notre-Dame. Il se retire à l'âge de 88 ans et décède en 1971, à 90 ans.

SOURCES : ANTOINE SIROIS, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES ARTS, DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES, SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, ET GÉRARD CÔTÉ, DU COMITÉ DE TOPONYMIE DE LA VILLE DE SHERBROOKE.

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

PUBLICITÉ/MARKETING
DIRECTRICE
Suzanne-Marie Landry

PUBLICITÉ/ADJOINT(E)
Sophie Thibaudeau
Mélicha Jean et Alain LeClerc

La Tribune

www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy,
Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION
TÉL. : 819 564-5454
REDACTION@LATRIBUNE.QC.CA
TÉLÉC. : 819 564-8098

PUBLICITÉ
TÉL. : 819 564-5450
TÉLÉC. : 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
TÉL. : 819 564-2222
TÉLÉC. : 819 564-5482

ABONNEMENTS
TÉL. : 819 564-5466
et 1 800 567-6955

CAHIER PUBLICITAIRE



PRIX D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE

COORDINATION: Alain LeClerc

TEXTES : Service des communications
Ville de Sherbrooke

MISE EN PAGES : Stéphanie-Élizabeth Le Sieur

RÉALISATION : Équipe de production de La Tribune



Réalisations architecturales nouvelles et marquantes

Finalistes catégorie Résidence



PHOTO : STÉPHANE LEMIRE

Résidence située au 1450, rue Gaston-Miron
Arrondissement de Jacques-Cartier
Marie-Claude Rheault et François Belzile
Conception : Espace Vital
Réalisation : Construction Laurier Leroux inc.

Érigée dans un nouveau quartier de la ville, cette résidence familiale de style contemporain a été implantée de manière à sauvegarder le maximum d'arbres et à libérer les portions sud, est et ouest du terrain. L'ensemble consiste en un assemblage de deux volumes distincts formant un plan en « L ». Fait de cèdre rouge, le volume des chambres semble flotter sur une base en enduit acrylique tandis que celui des aires de vie, protégé de la rue par un mur continu en panneaux d'ardoise, s'ouvre à l'est et au sud grâce à de grandes baies vitrées en aluminium. Le sous-sol, muni de grandes fenêtres, permet aussi un éclairage naturel. Le choix du cèdre et de l'ardoise naturelle permet l'harmonie du style contemporain de cette résidence avec le secteur boisé où elle se trouve.



Résidence multifamiliale située au 870-876, rue Aubry
Arrondissement de Fleurimont
Daniel Raby, Pierre Raby et Richard Raby
Conception : Roger Couture, architecte
Réalisation : Sybel Habitation

Ce bâtiment de quatre logements offre un garage souterrain avec un espace de stationnement pour chaque locataire. La façade du bâtiment est en brique de couleur beige et les trois côtés sont en enduit acrylique beige. La couleur caramel autour des fenêtres a été retenue pour donner un ton chaud et doux au bâtiment. À l'arrière, des balcons pour chaque logement permettent aux locataires de profiter de la vue magnifique sur la ville de Sherbrooke.



Résidence située au 1305, rue Gaston-Miron
Arrondissement de Jacques-Cartier
Susan Hayes et Claude Chabot
Conception : concept tiré de la revue américaine « House Beautiful » et adapté par les propriétaires
Réalisation : Susan Hayes et Claude Chabot

Les propriétaires de cette résidence sont fiers de son architecture d'allure champêtre et des aménagements floraux qui inspirent calme et relaxation. La cheminée en pierres, les passages piétonniers et le patio en ardoise, de la même couleur que les murs de pierre qui servent à définir les niveaux du terrain, teintent cette propriété d'un cachet anglais d'une autre époque. Par la couleur douce choisie, la nature des matériaux utilisés, dont le bois Maibec, et les aménagements paysagers, les propriétaires ont cherché à bien intégrer leur résidence au milieu.

Finalistes catégorie Institution, commerce et industrie



PHOTO : STÉPHANE LEMIRE

Bâtiment situé au 375, rue Argyll
Arrondissement de Jacques-Cartier
CSSS-IUGS
Conception : Espace Vital
Réalisation : EBC inc.

Cet agrandissement de l'Hôpital et centre d'hébergement Argyll du CSSS-IUGS, synonyme de grand succès pour l'établissement tant par la fonctionnalité des nouveaux espaces que par l'intégration architecturale du bâtiment et des jardins extérieurs, a permis d'ajouter 11 000 mètres carrés de superficie, répartis sur cinq niveaux et d'aménager 140 nouvelles chambres de soins gériatriques ainsi que des espaces communs adaptés, trois balcons et deux jardins prothétiques. De nature contemporaine, l'architecture reprend les matériaux et les proportions des ouvertures dans le bâtiment existant. Le jardin avant a été aménagé en continuité avec les sentiers existants qui sillonnent le boisé. À l'arrière et sur le côté ouest de la nouvelle construction, on trouve deux jardins prothétiques dont l'un est accessible par le 1^{er} niveau et l'autre par le 2^e niveau, grâce à l'utilisation judicieuse de la topographie du terrain.



PHOTO : LEANE CÔTÉ

Bâtiment situé au 4025, rue Lesage
Arrondissement de Jacques-Cartier
Les Placements Touch inc.
Conception : Mesen Architecture
Réalisation : La Société de construction Gératek Itée

Ce bâtiment où loge le siège social des Industries Touch, comprenant les bureaux administratifs sur deux niveaux et un entrepôt d'environ 30 000 pieds carrés, présente une architecture contemporaine avec un style novateur et des couleurs originales. Un éclairage extérieur bien particulier vient compléter l'aménagement extérieur sobre et proportionné.



PHOTO : ROBERT BLACK

Bâtiment situé au 256, rue Queen
Arrondissement de Lennoxville
St-Andrew's Presbyterian Church
Conception : Miguel Escobar, architecte-urbaniste
Réalisation : Construction Olivier et Lyonnais inc.

Ce bâtiment fut construit pour remplacer l'église presbytérienne de Sherbrooke qui fut durement endommagée par la tempête du 5 juillet 1999. La congrégation avait alors choisi de construire une nouvelle église dans l'arrondissement de Lennoxville plutôt que de rénover l'ancienne devenue trop grande. Le comité de l'église, qui a vu notamment à choisir un architecte et à réaménager les bancs de l'ancienne église à l'intérieur de la nouvelle construction, tenait à ce que la nouvelle église s'intègre à l'environnement sans perdre sa valeur patrimoniale, ce qui fut fait par l'utilisation d'aires ouvertes et d'immenses fenêtres à vitraux qui représentent bien la congrégation.

Finalistes catégorie Design urbain et aménagement de site

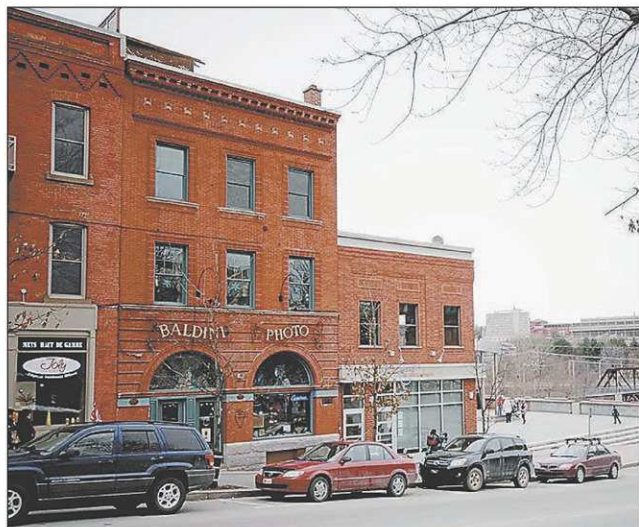


PHOTO : MARYLÈNE SAUMIER-DEMERS

Bâtiment situé au 107, rue Frontenac
Arrondissement du Mont-Bellevue
Maude Lambert et Stéphane Fournier
Conception : Architech Design inc.
Réalisation : Construction Longer inc.

Cet édifice abritant le restaurant Le Bouchon s'inscrit dans la trame urbaine de la rue Frontenac et vient la compléter. Il reprend des éléments architecturaux des édifices adjacents tels que les jeux de briques et de fenestration. Par contre, les propriétaires ont pris soin de faire intégrer des éléments contemporains comme la marquise ainsi que la fenestration au rez-de-chaussée afin que cet édifice fasse partie du patrimoine de demain. La fenestration sur la place publique permet de jouir du décor extérieur qui l'entoure, dont la vue sur l'est de la ville, la murale ainsi qu'une section de la rue Wellington Nord. L'ajout d'une annexe en porte-à-faux à l'arrière rappelle les anciennes galeries qui surplombaient la rivière tout en ayant une signature contemporaine.



PHOTO : PHOTO SM

Bâtiment situé au 550, rue Dufferin
Arrondissement de Jacques-Cartier
Coopérative de développement de l'Estrie
Conception : Jubinville architectes
Réalisation : Construction Longer inc.

L'agrandissement de l'édifice patrimonial qui abrite le siège social de la Coopérative de développement de l'Estrie (CDR Estrie) répond à la demande de plusieurs partenaires coopératifs qui souhaitent obtenir une vingtaine de bureaux supplémentaires et une salle de rencontres. Ce projet de construction sur deux étages en prolongement à l'arrière de l'édifice déjà construit aura permis aussi d'améliorer quelques installations dans le bâtiment existant et d'aménager une salle d'archives commune ainsi qu'une salle de repos dans la partie déjà construite. L'agrandissement réalisé, que l'on appelle la Maison de la coopération et qui visait une intégration harmonieuse d'une partie neuve à une partie ancienne, se voulait respectueux du patrimoine bâti et de l'environnement entourant le 550, rue Dufferin.



PHOTO : FRANÇOIS LAFRANCE

Bâtiment situé au 121, rue du Dépôt
Arrondissement du Mont-Bellevue
L'Estudiantine coopérative de solidarité en habitation
Conception : Espace Vital
Réalisation : Construction Longer inc.

Avec ce projet, qui consistait à redonner vie à un espace sur lequel il y avait quatre immeubles différents, dont un immeuble d'un étage datant des années 60 et une ancienne fabrique construite en 1920 possédant de grandes fenêtres en façade, l'Estudiantine s'était donnée comme mandat d'utiliser au maximum le terrain mis à sa disposition tout en cherchant à conserver les parties ayant une valeur patrimoniale. Destiné à une clientèle uniquement composée d'étudiants et d'étudiantes de l'Université de Sherbrooke, cet édifice a la particularité de ne pas offrir d'espaces de stationnement. Tout le terrain sert donc à l'habitation, à l'exception des deux cours arrière, créées pour augmenter le nombre de fenêtres et de chambres en éloignant l'édifice des voisins, tout en servant d'aires de repos. Pour respecter un droit de passage du voisin arrière, une porte cochère a été introduite. Les nouvelles parties de la construction comptent trois étages et sont légèrement plus basses que les façades de l'ancienne fabrique qui ont été conservées et agrémentées d'une murale décorative.

À noter : l'immeuble de l'Estudiantine a reçu la certification Novo climat qui atteste que le bâtiment de 29 logements satisfait aux exigences techniques d'efficacité énergétique; Ressources naturelles Canada a décerné à l'immeuble la mention écoÉNERGIE en reconnaissance de sa conception qui économise l'énergie et réduit les gaz à effet de serre.

Finalistes catégorie Affichage extérieur



PHOTO : NATHALIE BEAUDOIN

Bâtiment situé au 157, boulevard Jacques-Cartier Sud
Arrondissement de Jacques-Cartier
Jean Rivard
Conception : Gauthier design communication
Réalisation : Gauthier design communication

Le propriétaire, qui trouvait que cet immeuble carré en brique ne s'agencait pas très bien avec le parc Jacques-Cartier et le lac des Nations, a voulu que l'enseigne de RE/MAX D'ABORD s'harmonise avec l'environnement afin de diminuer le contraste visuel qui lui déplaisait. Une structure en aluminium de forme arrondie a alors été créée. Cette structure, qui peut évoquer plusieurs choses dans l'esprit des gens, est vue par le propriétaire comme une voile bien gonflée attirant l'immeuble, soit « le navire », vers le lac des Nations. Le propriétaire ne s'est pas contenté d'installer une enseigne seulement pour que son commerce soit vu; il tenait à ce l'affichage fasse un lien entre l'immeuble et le lac des Nations.



PHOTO : MARYLÈNE SAUMIER-DEMERS

Bâtiment situé au 107, rue Frontenac
Arrondissement du Mont-Bellevue
Maude Lambert et Stéphane Fournier
Conception : Jean-Guillaume Blais
Réalisation : Enseignes Sherbrooke inc.

Les propriétaires, fiers du résultat obtenu, croient que la signature de leur édifice abritant le restaurant Le Bouchon, par son enseigne extérieure, répond de façon très subtile à ce que l'édifice et le type de commerce représentent. Les matériaux utilisés ainsi que le design de l'enseigne laissent supposer que l'on trouve, à l'intérieur, un commerce de qualité supérieure. Fait à noter : le concept de cet affichage a été pensé par un étudiant du Cégep de Sherbrooke, Jean-Guillaume Blais, sous la supervision d'Alain Harvey et Henri Gendreau, enseignants en graphisme.

Suite des finalistes en page N8



Mot du président du jury

Le jury du premier concours des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke a dû examiner une quarantaine de projets soumis par les propriétaires sherbrookoïses. Édifices anciens et contemporains, bâtiments institutionnels ou maisons individuelles, styles novateurs ou intégrations respectueuses de l'environnement, ces projets témoignent de la grande qualité du bâti à Sherbrooke en ce début de 21^e siècle. La tâche du jury a donc été exigeante.

Avec des représentants éminents de la profession d'architecte, des spécialistes en histoire de l'art, en histoire régionale et en photographie, le jury, composé de quatre femmes et de quatre hommes,

formait heureusement un beau bouquet de compétences et de sensibilités complémentaires.

À travers le choix des finalistes, le jury a été sensible aux valeurs d'intégration des bâtiments dans des sites parfois complexes, de préservation de l'environnement, de rénovation avec des moyens souvent modestes, d'audace mesurée entre la copie de l'ancien et l'affirmation d'éléments nouveaux. Une belle vendange et un cru 2009 de belle qualité!

Jean-Pierre Kesteman
Président du jury

Jury : comité de sélection

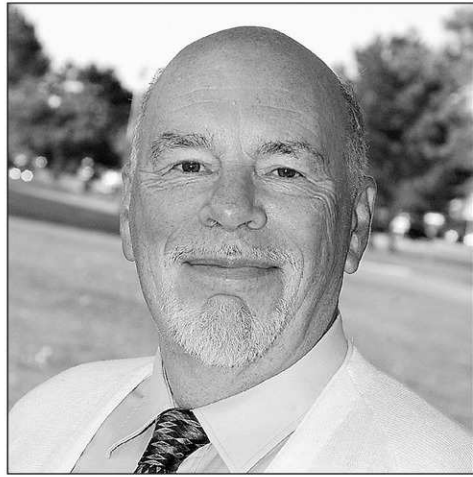
Le jury est composé de huit personnes (hommes et femmes), dont :

- un représentant de chacun des partenaires officiels, qui n'est pas en conflit d'intérêts avec les Prix;
- deux architectes de l'extérieur de Sherbrooke reconnus par leurs pairs et qui ne sont pas en conflit d'intérêts avec les Prix;
- un artiste professionnel qui fait partie du répertoire culturel de la Ville de Sherbrooke;

- une personne ayant des compétences au niveau du patrimoine, de l'histoire ou de l'histoire de l'art.

Les membres du jury ont comme principale tâche de sélectionner les projets retenus ainsi que le lauréat pour chacune des catégories parmi les projets admissibles en se basant sur la grille de sélection préparée par le SPDU, et leurs décisions sont sans appel.

Membres du jury



Jean-Pierre Kesteman, président du jury

Diplômé des universités de Louvain, de Sherbrooke et du Québec à Montréal (UQAM), M. Kesteman est l'auteur de nombreux ouvrages, particulièrement sur l'histoire des Cantons-de-l'Est. Il a de plus été vice-recteur à l'enseignement à l'Université de Sherbrooke de 1993 à 1998, où il a aussi mené une longue carrière d'enseignant et de chercheur en histoire.



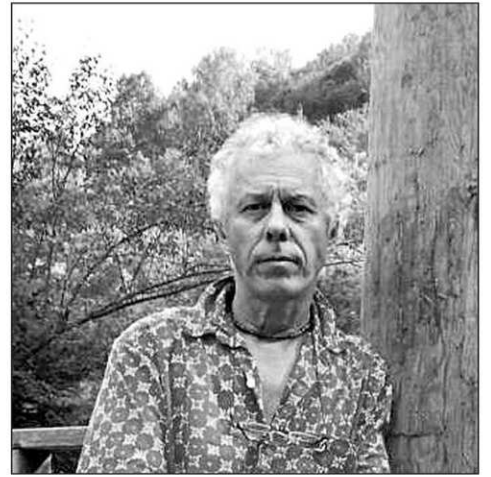
André Bourassa

Président de l'Ordre des architectes du Québec depuis 2005, M. Bourassa, du cabinet Bourassa Maillé, près de Victoriaville, cumule quelque trente années d'expérience professionnelle en architecture. S'intéressant aux enjeux du développement durable et de l'efficacité énergétique, il est aussi conférencier, auteur de plusieurs articles, en plus d'avoir enseigné à l'Université Laval. Parmi les nombreux prix qui ont ponctué sa carrière, notons le Prix d'excellence pour le pavillon du parc Bernard-Lemaire de Québec en 2004.



Anne Cormier

Diplômée en architecture de l'Université McGill et détentrice d'un CEEA en architecture urbaine de Paris-Villemin, M^{me} Cormier est directrice de l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Elle enseigne à l'École d'architecture depuis 1991 et est cofondatrice de l'Atelier Big City, dont les projets ont reçu plusieurs distinctions importantes, notamment la médaille du Gouverneur général, le Prix de Rome du Conseil des arts du Canada et le grand prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec.



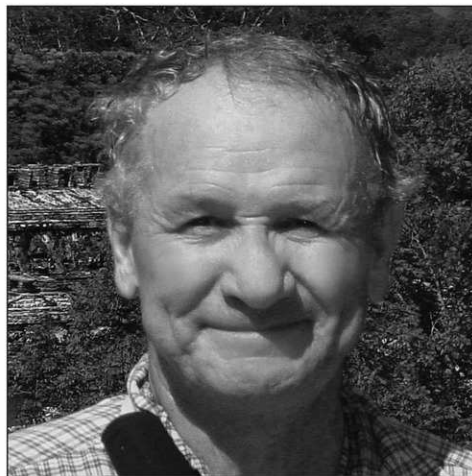
Alain Gareau

Caméraman à la salle des nouvelles de la Société Radio-Canada à Sherbrooke depuis 1986 et juge permanent du Club de photo de Sherbrooke, M. Gareau est aussi vidéaste et photographe autodidacte depuis 1972 et a notamment participé à plusieurs expositions en groupe ou en solo au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique entre 1973 et 2001.



Denise Lavoie

Diplômée en architecture de l'Université de Montréal en 1978, M^{me} Lavoie a œuvré principalement dans la région de Montréal à titre de chargée de projet, notamment auprès de la Société d'habitation et de développement de Montréal et de la Société de développement Angus. Depuis 2004, elle œuvre, à titre bénévole, à différents projets de rénovation à l'Université Bishop's.



Richard Milot

Ce diplômé en Histoire de l'art de l'Université de Montréal en 1970 a été professeur en histoire de l'art au Cégep de Sherbrooke de 1970 à 2002. M. Milot a aussi présidé la Société d'histoire de Sherbrooke, de 1978 à 1980, présenté plusieurs conférences, notamment au Musée des Beaux-arts de Sherbrooke, à la Société d'histoire de Sherbrooke, de même qu'à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop's, ainsi que publié de nombreux écrits, dont un mémoire sur les biens culturels, en 2008.



Monique Nadeau-Saumier

Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art canadien de l'Université Concordia, d'une maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal et d'un doctorat en histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal, cette sherbrookoïse spécialiste du patrimoine a, entre autres, enseigné l'histoire de l'art et de l'architecture du Canada, les arts décoratifs et la muséologie à l'Université Bishop's durant quinze ans et a notamment publié, en mai dernier, *Un espace et un lieu de culture Le Art Building de Sherbrooke, (1887-1927)*, ouvrage qui retrace l'histoire culturelle de Sherbrooke.



Arlette Vittecoq

Diplômée de l'École nationale de la photographie de Paris, cette artiste photographe professionnelle bien connue compte plusieurs expositions en solo à son actif, dont *Sherbrooke, Ville nouvelle et Lumières de saisons*. M^{me} Vittecoq a également publié l'album de photos et textes *De Ktineketolekwak à Sherbrooke, Ville nouvelle* et le livre d'art *Lumières de saisons*. Récipiendaire de la médaille d'or du concours international Gallery of Superb Printing pour ce dernier ouvrage, elle a maintes fois été boursière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Une plaque commémorative pour chaque projet lauréat!

Une plaque commémorative, conçue et réalisée par l'artiste Jean-Marc Tétro, sera remise au propriétaire ou au mandataire du projet lauréat dans chaque catégorie. Cette plaque commémorative, accompagnée d'un certificat d'authenticité signé par l'artiste, devra être apposée sur le bâtiment lauréat.

Biographie de Jean-Marc Tétro

Créateur de la plaque commémorative des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke



Jean-Marc Tétro, président de Créations Tétro inc., est un artiste créateur estrien dans le domaine de la sculpture et de la forge d'art qui, au cours des 30 dernières années, a développé son style, des techniques et une capacité de création et de production d'ouvrages (à vocation sculpturale et utilitaire).

Il a fait des études en arts au cégep et à l'université de même qu'avec Jacques Lajeunesse. Au cours des années subséquentes, il a poursuivi sa formation dans diverses techniques liées à la pratique de son art.

Il expose ses œuvres à Montréal, Québec, Toronto et Ottawa, dans le

cadre du Salon des métiers d'art, à sa galerie d'art de North Hatley, et présente ses collections d'objets et de bijoux au Canada et sur la côte est des États-Unis.

De plus, il a développé une clientèle diversifiée constituée de particuliers, d'entreprises et d'organismes publics et parapublics, dont Bell Canada, les Jeux du Québec, la Commission de formation professionnelle du Québec, Inovel, Hydro-Sherbrooke, le Sentier poétique de Richard Séguin et le réseau TVA.

Dans la région de Sherbrooke, il a été l'artisan de plusieurs projets, no-

tamment le bar intérieur et l'affiche extérieure du restaurant Pizzicato, la sculpture du hall d'entrée du bar Tapageur, l'allée lumineuse à la sortie de la Maison du cinéma, le hall extérieur du bar Living room, le bar intérieur du Café Bla-Bla, le prix corporatif de Teknika, l'intérieur du cabinet d'avocats Roch Fournier, le prix corporatif de la compagnie Jack Spratt et la sculpture commémorative de l'église de Saint-Jean-de-Brébeuf pour Imex.

Il fut récipiendaire du concours Arts visuels et métiers d'art de Sherbrooke et du Grand Prix 1994 des Métiers d'art de l'Estrie.

Une plaque commémorative réalisée exclusivement pour les Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke

Pour la création de la plaque commémorative, qui sera apposée sur les bâtiments lauréats des Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke, l'artiste s'est inspiré des fondements même de l'architecture contemporaine, notamment du retour en force de la courbe qui, depuis une quinzaine d'années, est reprise par les architectes créateurs. Il en est de même des toitures d'angles introduites depuis peu qui symbolisent un désir d'intimité et de réconfort champêtre.

La plaque commémorative propose une triple vision picturale : le profil de la ville de Sherbrooke, son élévation suggérée par les composantes latérales en relief qui donnent une illusion tridimensionnelle et la dimension réelle qui est bidimensionnelle et murale. Cette structure reflète le dynamisme et la pluralité de l'art architectural.

La forme en arche de la base symbolise, quant à elle, la globalité, l'environnement dans son ensemble. Les composantes latérales tridimensionnelles relatent les réalisations architecturales de l'homme alors que la taille, en silhouette de fond, souligne l'ensemble des accomplissements et l'expression.

Le matériau proposé est l'aluminium qui est un matériau noble, contemporain et résistant aux intempéries. Il peut s'arrimer autant au bâtiment moderne qu'au bâtiment patrimonial.

La plaque commémorative sera signée par l'artiste qui remettra également, avec chaque prix, un certificat d'authenticité.

Les lauréats seront connus au salon Expo habitat de l'Estrie!

Les noms des projets lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie durant le salon Expo habitat de l'Estrie. Cette cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 6 février 2009, à 11 h, au palais des sports Léopold-Drolet.

Merci à l'APCHQ Estrie!

La Ville de Sherbrooke remercie l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec - région de l'Estrie de lui permettre de tenir sa cérémonie de remise des prix à son salon Expo habitat de l'Estrie.

Pour se rappeler de cette première édition...

- Vous pourrez voir les photos des bâtiments finalistes et lauréats sur le portail de la Ville de Sherbrooke, au www.ville.sherbrooke.qc.ca.
- Un circuit des gagnants sera diffusé éventuellement en format papier et sur cédérom. L'objectif du « Circuit des gagnants » est de développer un sentiment de fierté relativement à la beauté architecturale de Sherbrooke et de favoriser la pérennité de l'événement.



On attend vos projets pour la prochaine édition 2011!

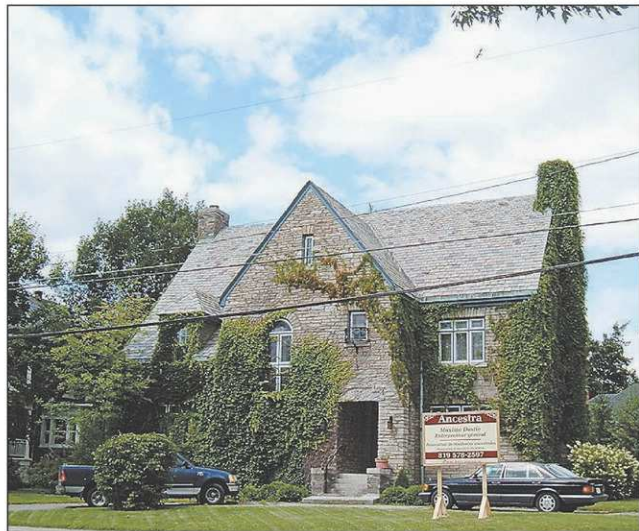
À l'automne 2010, n'hésitez pas à soumettre votre candidature pour la prochaine édition 2011!

Tous les détails seront sur le portail de la Ville de Sherbrooke, au www.ville.sherbrooke.qc.ca.



Démarches de sauvegarde, de rénovation et de restauration architecturale

Finalistes catégorie Restauration, insertion et intégration



**Bâtiment situé au 1267, boulevard de Portland
Arrondissement de Jacques-Cartier
Monique Camerlain Myhal et Daniel Myhal
Réalisation : Ancestra**

Des travaux de rénovation et de restauration ont été faits autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette propriété historique du Vieux-Nord de Sherbrooke, construite en 1929. En plus du sous-sol qui a été restauré, l'extérieur a subi des travaux d'excavation, de maçonnerie, de fenestration et de toiture. Il a notamment fallu reproduire une fenêtre identique à celle existante avec vitrage de plomb et restaurer le vitrail de la façade. Quant aux travaux de toiture, ils consistaient à réparer le toit d'ardoise en remplaçant les tuiles abimées par des tuiles similaires et à réparer les gouttières de cuivre.



**Bâtiment situé au 936, rue Stanley
Arrondissement de Jacques-Cartier
Éric Lavoie et Dieu-Hanh Pho
Conception : Dieu-Hanh Pho
Réalisation : Construction Hatley inc.**

Cette vieille maison construite en 1924, dont le revêtement, les fenêtres et la toiture devaient être changés, manquait aussi d'isolation. L'isolation s'est faite par l'extérieur et les fenêtres ont été remplacées pour une meilleure performance énergétique. On a utilisé du bois comme revêtement extérieur et une galerie a été ajoutée à l'arrière. Le revêtement de la toiture a aussi été changé, les corniches refaites et les ornements redessinés. De plus, un vestibule fermé pour redéfinir l'entrée a été ajouté. Pendant la démolition pour l'ajout du vestibule, les propriétaires ont découvert la trace de l'ancien vestibule sur le parement qui se trouvait en-dessous du parement en aluminium à enlever. Afin de garder l'esprit et la volumétrie de l'époque, la forme du vestibule a donc été modifiée par les propriétaires soucieux de contribuer, par ce projet, à la mise en valeur du patrimoine architectural.

Finalistes catégorie Recyclage



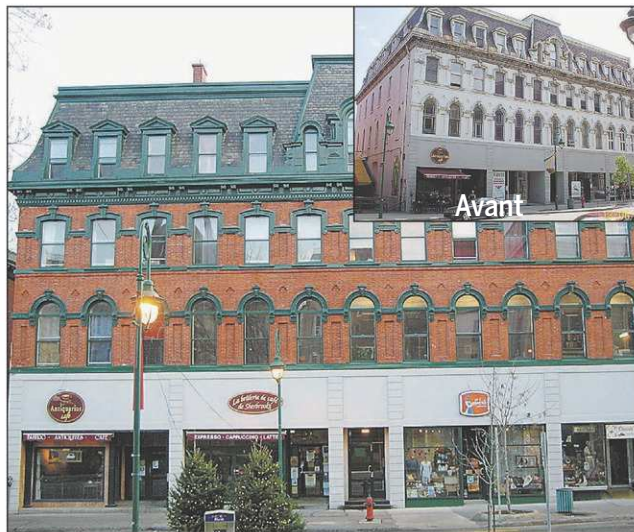
**Bâtiment situé au 1465-1469, rue Denault
Arrondissement du Mont-Bellevue
Élaine Roy et Jacques Bilodeau
Conception : Jubinville architectes
Réalisation : Tijaro Itée**

La Boulangerie Demers de la rue Denault, fondée en 1918 par un boulanger artisan, a longtemps fait partie du paysage sherbrookois. En 2005, après 86 années d'existence, cette boulangerie a fermé ses portes à jamais. Le nouveau propriétaire de ce bâtiment avait le grand défi de recycler une boulangerie en édifice à logements. Tout à l'intérieur a été démolé; il ne restait que la coquille pour repartir à neuf. Cet édifice s'est donc transformé peu à peu, sous les yeux du propriétaire qui assistait tous les jours à la transformation de son immeuble. Celui-ci abrite encore aujourd'hui un local réservé à la vente de pain, question d'immortaliser l'histoire d'une boulangerie.



**Bâtiment situé au 841-843, rue Saint-Antoine
Arrondissement du Mont-Bellevue
Hélène Laperrière
Conception : Hélène Laperrière
Réalisation : Luc Voinson**

Les travaux effectués à cette maison datant de 1890 visaient à réhabiliter un bâtiment maltraité au fil des ans par des modifications inadéquates et l'utilisation de matériaux de piètre qualité. Des matériaux nobles (bois, pierre et ardoise) ont donc été utilisés, respectant ainsi le style architectural du bâtiment à l'origine. Le parement de tôle galvanisée de la toiture a été remplacé par une toiture d'acier rappelant la tôle à baguette. Pour réussir son projet, la propriétaire a aussi proposé à la Ville de Sherbrooke de démolir un muret et un trottoir du côté nord, ce qui a été qualifié de solution innovante. Le terrain a été surbaissé, drainé en tous sens et a accueilli divers murets de ligne en ardoise. Un aménagement paysager fut par la suite réalisé. La propriétaire, qui visait également à contribuer à la revitalisation de ce secteur où ce type d'interventions est rare, est fière de dire que son projet a eu un impact sur son environnement, notamment en incitant les voisins à entretenir leur résidence et à effectuer divers aménagements paysagers.



**Bâtiment situé au 172-182, rue Wellington Nord
Arrondissement du Mont-Bellevue
Olymbec Investissements Itée
Conception : Olymbec Investissements Itée
Réalisation : Olymbec Investissements Itée**

Conscients que le 172-182 de la rue Wellington Nord a une tradition commerciale plus que centenaire, les propriétaires, qui tenaient à faire revivre cette époque, se sont engagés à faire des travaux majeurs de remise en état et de conservation des éléments architecturaux existants. Tout a débuté avec le nettoyage, le jointage et le remplacement de certaines briques en façade, sur le côté nord et à l'arrière de l'édifice. Afin de mettre un terme à la détérioration du bâtiment, l'ensemble de la fenestration et des entrées a été remplacé. Les corniches et les lucarnes ont été décapées et repeintes et il était également primordial pour les propriétaires de maintenir en état les tuiles d'ardoise qui se trouvent à la partie supérieure de la façade. C'est avec fierté que ces propriétaires, préoccupés par le développement et l'architecture, présentent ce projet faisant partie de leurs plus belles réalisations.



**Bâtiment situé au 101, rue Court
Arrondissement de Jacques-Cartier
Michel Jubinville
Conception : Jubinville architectes
Réalisation : Construction Guy Sébas inc.**

Cet édifice était en état de dégradation avancée lorsqu'il a été acheté par le propriétaire actuel afin d'être complètement rénové et transformé pour recevoir des bureaux d'architectes. L'édifice, qui aurait été construit en 1870, était initialement l'écurie faisant partie de l'ensemble résidentiel d'un riche anglophone. L'intérieur a été reconstruit; toutefois, le plafond cathédrale en solives de bois de l'ancien grenier, pour le remisage du foin, a été conservé pour fournir un bel espace de travail. Quant à l'extérieur, il a été rénové de façon importante: les vieilles portes originales ont été conservées et rénovées pour conserver le cachet de l'édifice; des fenêtres en mansarde s'intégrant à l'architecture du bâtiment et un balcon rond donnant sur les anciennes portes d'accès à l'étage ont été ajoutés; puis des portes spéciales ont été fabriquées pour être installées dans le cadre de bois existant des portes extérieures de l'étage.